



Commande de masques grand public : Estuaire et Sillon solidaire avec les communes

Par solidarité avec les onze communes du territoire, Estuaire et Sillon a décidé de cofinancer l'achat de masques Grand public certifiés AFNOR faisant l'objet d'une commande groupée avec le Département. Ils seront disponibles, dans les communes, entre le 27 et le 29 mai.

Publié le 29 avril 2020

La Communauté de communes financera à hauteur de 50% le coût d'acquisition des 39758 masques destinés aux habitants d'Estuaire et Sillon. Le Département prendra à sa charge les 50% restants.



Le département livrera les masques aux communes entre le 27/05 et le 29/05. Chaque commune devra ensuite organiser la distribution.

Les modalités de distribution seront précisées prochainement par chaque commune d'Estuaire et Sillon.

Le Département et 16 intercommunalités commandent des masques pour tous les habitants de Loire-Atlantique.

Afin de préparer le déconfinement, le Département, l'Association des maires de Loire-Atlantique et 16 intercommunalités de Loire-Atlantique s'associent pour une commande groupée de masques destinés au grand public. Objectif : fournir un masque de protection réutilisable à tous les habitants de Loire-Atlantique.

Après les annonces du Premier ministre et en l'absence d'un cadre national clairement exposé, le Département, en lien étroit avec les autorités sanitaires, la préfecture et l'Association des maires de Loire-Atlantique, a lancé



en fin de semaine dernière une démarche collective de commande pour tout le département. Cette démarche collective se traduit par une commande groupée de plus de 700 000 masques dont le coût sera supporté par les territoires (communes et intercommunalités) et le Département à parité.

Grâce à cette démarche, une plateforme commune va permettre à chaque intercommunalité de garder la maîtrise de sa commande tout en assurant une mutualisation de la filière d'approvisionnement et en garantissant des prix standardisés.

Les masques seront homologués selon les normes AFNOR et seront fabriqués prioritairement par des entreprises locales ou françaises. Ils seront réutilisables.
Leur livraison est attendue début mai pour permettre une distribution aux habitants de Loire-Atlantique directement sous la responsabilité des communes.



Le département livrera les masques aux communes entre le 27/05 et le 29/05. Chaque commune devra ensuite organiser la distribution.

Les 16 intercommunalités engagées dans la démarche collective :

- › Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene).
- › Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique).
- › Communauté de communes du pays de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois.
- › Communauté de communes d'Erdre et Gesvres.
- › Communauté de communes de la Région de Blain.
- › Communauté de communes Estuaire et Sillon.
- › Pornic Agglo Pays de Retz.
- › Communauté de communes du Sud Estuaire.
- › Communauté de communes Sud Retz Atlantique.
- › Communauté de communes de Grand Lieu.
- › Redon Agglomération.
- › Communauté de communes Châteaubriant-Derval.
- › Communauté de communes de Nozay.
- › Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa).



- Clisson Sèvre et Maine Agglo.
- Communauté de communes Sèvre et Loire.

